

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX - BX - VISA
Tous Types

N° 85-128 TT

DIFFUSION :

TOUS PAYS

Barillets de portes

Le 20 Décembre 1985

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 006050**

Pour la réparation, le Département des Pièces de Rechange vient de mettre en vente :

- des barillets à paillettes interchangeables.
- un sachet contenant toutes les séquences de paillettes réservées à notre Société.

Cette opération a pour but de réduire les temps et délais de réparation dans le cas fréquent où seulement un ou deux barillets sont à remplacer.

C'est le réparateur lui-même qui compose le barillet suivant le numéro de clé

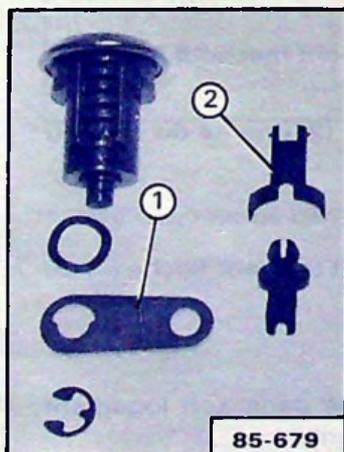
JEU DE PAILLETES, Réf. 95 615 125 :

Le conditionnement se compose de cinq sachets contenant chacun 30 paillettes dans la séquence indiquée sur chaque sachet (1 - 2 - 4 - 6 - 8).

ATTENTION : Ne pas mélanger les paillettes de différentes séquences.

BARILLETS A PAILLETES INTERCHANGEABLES : (vendus unitairement).

Ces barillets sont spécifiques "réparation" car ils comportent des particularités de fabrication pour permettre la pose ou l'extraction des paillettes, ce qui n'est pas le cas des pièces montées d'origine sur les véhicules.



95 615 120 : Barillet de porte avant gauche ou droite pour véhicules CX et BX (07/82 →)

Le Réparateur monte lui-même la biellette (1) dans le sens convenable, suivant qu'il s'agit d'une porte gauche ou droite.

ATTENTION :

Après pose des paillettes, ne pas oublier de graisser le barillet et de mettre en place le protecteur (2) des paillettes avant montage sur véhicule.



95 615 121 : Barillet de porte avant gauche "VISA".

95 615 122 : Barillet de porte avant droite "VISA".

Ne peuvent être montés que sur véhicules sortis après 06/83.

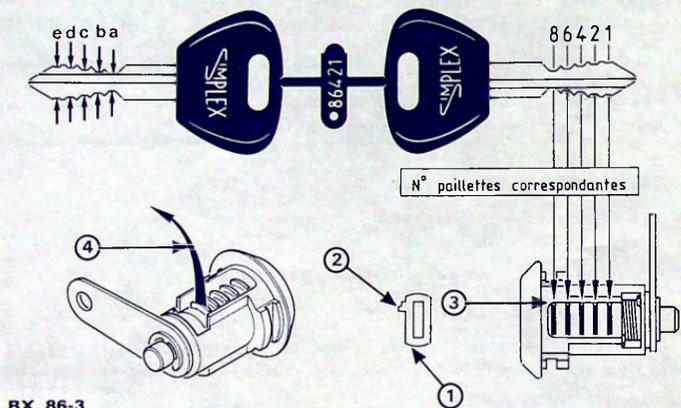
Ils sont utilisables sur les véhicules C.15 depuis leur sortie.



95 615 123 : Barillet de porte de coffre BX – VISA
 Peut être monté sur BX (07/82 →) et VISA (07/83 →)
 (sauf commande de serrure centralisée, en BX).

95 615 124 : Barillet de trappe à carburant BX – VISA.
 Peut être monté sur BX (07/82 →) et VISA (07/83 →)

MONTAGE DES PAILLETES SUR UN BARILLET :



A l'aide d'une pince à bec fin, engager une à une les paillettes dans leur logement respectif, en fonction du numéro de la clé (voir dessin ci-dessus).

Chaque paillette doit être engagée dans son logement par la face (1) et l'ergot (2) orienté du côté du ressort (3) du barillet .

Extraction d'une paillette :

A l'aide d'une pince à bec fin, tirer verticalement pour l'extraire de son logement (suivant flèche (4) du schéma).

Vérification :

Après montage, s'assurer du fonctionnement du barillet en engageant la clé dans son logement (toutes les paillettes doivent exactement affleurer par rapport au cylindre du barillet).

En cas d'erreur, remplacer la paillette non conforme.

REMARQUE :

Il est possible de retrouver le numéro de clé dans le cas où celui-ci a été égaré, en procédant de la manière suivante :

- Relever dans l'ordre les cotes a, b, c, d et e, sur la clé, à l'aide d'un pied à coulisse ou même, éventuellement, d'un réglet.
- En fonction de ces cotes, procéder au montage des paillettes, sachant que :

- 4 mm correspondent à une paillette N° 8.
- 5 mm correspondent à une paillette N° 6.
- 6 mm correspondent à une paillette N° 4.
- 7 mm correspondent à une paillette N° 2.
- 8 mm correspondent à une paillette N° 1.

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange continue à fournir les jeux de barillets complets ainsi que les clés suivant numéro mais dans ce cas particulier, sur commande seulement.

TABLEAU DES BARILLETS P.R. A PAILLETES INTERCHANGEABLES

| | CX | BX | VISA | C.15 |
|--|------------|-------------------|------------|-------------------------|
| Porte avant (gauche ou droite) 07/82 → | 95 615 120 | 95 615 120 | / | / |
| Porte avant gauche 06/83 → | | | 95 615 121 | 95 615 121 (10/84 →) |
| Porte avant droite 06/83 → | | | 95 615 122 | 95 615 122 (10/84 →) |
| Porte de coffre { 07/82 → 07/83 → | | 95 615 123 * / | 95 615 123 | |
| Trappe à carburant { 07/82 → 07/84 → | | 95 615 124 / | 95 615 123 | |

* Sauf commande centralisée.